OFNAC
Office national de Lutte contre la Corruption

FORUM CIVIL
SECTION SENEGALAISE DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

# TERMES DE REFERENCE

## ATELIER D'ECHANGES ET DE PARTAGE SUR L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL/FORUM CIVIL SENEGAL

## I. Contexte et Justification

L'Office national de Lutte contre la Corruption (OFNAC) créé par la loi n° 2025-12 du 03 septembre 2025, est l'un des organes de l'Etat en charge de prévenir et de faire réprimer la corruption ainsi que les pratiques connexes et les infractions assimilées, en vue de promouvoir l'intégrité et la probité dans la gestion des affaires publiques, conformément aux engagements internationaux du Sénégal.

Dans le cadre de l'exécution de ses missions, il est prévu que l'OFNAC peut associer la société civile et les acteurs non étatiques à ses actions en signant notamment avec eux des protocoles d'accord de coopération.

C'est ainsi que l'OFNAC a signé, le 09 juillet 2026, avec le Forum Civil, un accord de coopération qui vise d'une part à promouvoir la transparence, l'intégrité et la bonne gouvernance et d'autre part à prévenir et lutter contre la corruption et les infractions assimilées.

Les activités de partenariat envisagées dans le cadre de ce protocole d'accord incluent entre autres, la coorganisation d'ateliers, de séminaires et conférences pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance publique et produire conjointement des études, enquêtes, diagnostics et baromètres sur la perception et l'évolution de la corruption.

Récemment l'Assemblée des membres de l'Office a adopté le Plan stratégique de Développement (PSD) 2026-2030. Une des orientations majeures de ce PSD est « la réduction durable des risques de corruption pour ancrer l'intégrité dans les secteurs public et privé » ; or l'appréciation du dispositif national de lutte pour venir à bout du phénomène doit être mise en perspective avec les indices internationaux de perception de la corruption, dont l'Indice de perception de la corruption (IPC) publié par l'Association allemande Transparency International, représentée au Sénégal par le Forum Civil.

Publié annuellement depuis 1995, l'IPC note et classe chaque année les pays et territoires en fonction du degré de perception de la corruption dans le secteur public.

L'analyse du classement du Sénégal à l'indice de perception de la corruption démontre qu'après une évolution globalement positive, la trajectoire du pays est cantonnée dans une progression lente et non linéaire, marquée par des phases de stagnation, de recul et de légère avancée. Cette situation positionne durablement le pays dans la zone rouge du classement, c'est à dire en deçà du seuil des 50 points, considéré comme la limite au-delà de laquelle, la corruption cesse d'être perçue comme un problème systémique ; cela malgré les réformes entreprises, les actions déroulées et les ambitions proclamées par les plus hautes autorités du pays pour promouvoir la bonne gouvernance notamment dans le secteur public.

Dans ce contexte, l'organisation d'un atelier d'échanges et de partage avec le Forum Civil s'avère nécessaire pour décliner les orientations majeures de l'OFNAC en matière de lutte et de prévention de la corruption. Il constitue surtout une occasion pour s'informer sur l'IPC, passer en revue le classement du Sénégal, connaitre la méthode de calcul de l'Indice, recueillir les attentes du Forum civil et des contributeurs nationaux à la notation du pays et analyser l'impact de l'activité des organes d'enquête et de contrôle sur la notation du Sénégal.

Sous ce rapport, ledit atelier organisé après l'adoption, par l'Assemblée des membres de l'OFNAC de son PSD 2026-2030 et la signature de l'Accord de partenariat avec le Forum Civil, est une opportunité pour présenter aux partenaires et aux contributeurs nationaux de l'IPC l'objectif global et les orientations majeures dudit PSD, mieux connaitre l'IPC et identifier les obstacles qui freinent la progression durable du pays, dans l'optique de le sortir définitivement de la zone rouge du classement .

## II. Les objectifs

### ❖ Objectif global

L'objectif global poursuivi à travers cet atelier est d'une part le renforcement de capacités en matière de prévention et de lutte contre la corruption axé sur l'IPC, et d'autre part l'échange et le partage des bonnes pratiques pour améliorer durablement le classement du Sénégal.

### ❖ Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit :

- de présenter au Forum Civil et aux contributeurs nationaux de l'IPC l'objectif global et les orientations stratégiques du PSD 2026-2030 de l'OFNAC ;
- d'échanger sur l'IPC, ses implications, Transparency international et le rôle du Forum civil en tant que section sénégalaise de Transparency international dans l'élaboration du classement ;
- d'analyser le classement du Sénégal à l'IPC 2025 et les variations de score du pays ;
- d'analyser l'impact de l'activité des organes de contrôle et d'enquête (Cour des comptes, Parquet national financier, OFNAC, IGE, CENTIF) dans la notation du Sénégal ;
- d'identifier les obstacles qui freinent la progression constante du Sénégal ;
- de recueillir les attentes du Forum civil et des contributeurs nationaux à l'égard de l'OFNAC et des autres corps de contrôle ;
- de discuter sur les voies et moyens pour sortir le pays de la zone rouge du classement ;
- d'élaborer une feuille de route.

## III. Les Résultats attendus

A la fin de l'atelier les résultats attendus sont les suivants : un rapport final, détaillé et complet sur l'IPC, contenant un résumé des discussions, les recommandations formulées par l'assistance et un plan d'actions annuel de mitigation des risques de mauvaises notations.

## IV. La Méthodologie

L'atelier se déroulera sous le format résidentiel sur deux (02) jours à Saly Portudal, les **27 et 28 novembre 2026, à l'hôtel Rhino Resort** (arrivée des participants le jeudi 26 novembre 2026 après-midi et retour le dimanche 29 novembre 2026).

Le format retenu est une présentation suivie de discussions des points déclinés dans l'agenda et la présentation du rapport final contenant un résumé des discussions et une feuille de route.

Le remboursement du transport est assuré par l'OFNAC.

### ❖ Séance d'ouverture

L'atelier débutera par une séance d'ouverture qui comprendra les allocutions du Président de l'Assemblée de l'OFNAC et du Coordonnateur général du Forum civil.

- **Présentations des points déclinés dans l'agenda**

Chaque présentation sera suivie d'un échange avec les participants.

- **Présentation du rapport final et des recommandations**

## V. Les Participants

- le Président de l'Assemblée des membres de l'OFNAC ;
- le Coordonnateur général du Forum Civil ;
- le Vice-président de l'Assemblée des membres de l'OFNAC ;
- sept (07) membres de l'Assemblée ;
- un représentant du Ministère de la Justice ;
- un représentant du Ministère des Pêches et de l'Economie maritime ;
- un représentant du Ministère de l'Energie et du Pétrole ;
- un représentant du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement ;
- un représentant du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- un représentant du Ministère des Infrastructures ;
- un représentant du Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique ;
- un représentant du Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires ;
- un représentant du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique ;
- un représentant du Haut Commandement de la Gendarmerie nationale ;
- un représentant de la Police nationale ;
- un représentant de l'Association des Maires du Sénégal ;
- un représentant de l'Association des Départements du Sénégal ;
- un représentant du parquet national financier ;
- un représentant de l'inspection générale d'Etat ;
- un représentant de la Cour des comptes ;
- un membre du Bureau Organisation et Méthode ;
- un représentant de la CENTIF ;
- un représentant de l'ITIE ;
- un représentant de la Direction générale des Douanes ;
- un représentant de l'ARCOP ;
- un représentant de la DCMP ;
- Quinze (15) membres du Forum civil (Bureau Exécutif, Conseil d'Administration et Services Techniques) ;
- le Secrétaire permanent ;
- les deux Conseillers techniques ;
- le Chef du Département des enquêtes ;
- le Chef du Département déclaration de patrimoine ;
- le Chef du Département prévention ;
- le Chef du Département de la recherche et des études ;
- le Responsable de l'unité de gestion projets et programmes ;
- le Responsable de la cellule de communication et relations publiques ;
- le Journaliste en communication ;
- un Expert consultant gouvernance, risk, ethics et compliance.

## VI. L'agenda de l'atelier résidentiel

***Jour 1 (vendredi 27 novembre 2026)***

| Horaires | Activités | Intervenants |
|---|---|---|
| 9h45mn - 10h | **Ouverture de l'atelier**<br>- Allocutions du Président de l'OFNAC et du Coordonnateur du Forum Civil | Président OFNAC<br>Coordonnateur du Forum civil |
| **10h - 10h15** | **Pause-café et photo de famille** | **OFNAC** |
| 10h15 - 11h15 | - Désignation du rapporteur | Président OFNAC |
| | - Présentation de l'objectif général et des orientations stratégiques du PSD2026-2030 de l'OFNAC<br>- Echanges et discussions | OFNAC (CT) |
| 11h15 - 12h15 | - Présentation et importance des référentiels internationaux de mesure de la Corruption (IPC, IIAG, GCB etc.)<br>- Echanges et discussions | Expert (consultant) |
| 12h15 - 13h | - Rôle du Forum civil et des contributeurs nationaux dans l'élaboration de l'IPC<br>- Echanges et discussions | Forum civil L |
| **13h - 14h30** | **Pause déjeuner** | **OFNAC** |
| 14h30 - 15h30 | - Présentation du classement du Sénégal à l'IPC 2025<br>- Revue et analyse de l'évolution de la notation du Sénégal<br>- Rôle et impact de l'activité des organes de contrôle et d'enquête (Cour des comptes, Parquet national financier, OFNAC, IGE, CENTIF) sur la notation du Sénégal<br>- Echanges et discussions | Forum civil |
| 15h30 - 16h30 | - Enjeux et défis du classement de la zone rouge pays de l'IPC<br>- Echanges et discussions<br>- Synthèse des travaux et orientation pour le deuxième jour | Forum civil |

***JOUR 2 (samedi 28novembre 2026)***

| Horaires | Activités | Intervenants |
|---|---|---|
| 09h30 - 11h | - Cartographie des obstacles systémiques qui freinent la progression du pays | OFNAC |
| 11h - 11h30 | **Pause-café** | **OFNAC** |
| 11h30 – 12h30 | - Recommandations du Forum Civil | Forum civil |
| **12h30 – 14h** | **Pause Déjeuner** | **OFNAC** |
| 14h - 15h | - Plan d'actions annuel de mitigation des risques de la mauvaise notations | OFNAC<br>Forum civil<br>Expert (consultant) |
| 15h - 16h30 | - Synthèse des travaux<br>- Clôture de l'atelier | Président OFNAC<br>Coordonnateur du Forum civil<br>Rapporteur |